Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 029-212901433-20261015-2TARIFEAU-DE

COMMUNE DE MAHALON
(Finistère)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 15
. en exercice : 15
. présents : 15
. votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le quinze octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de MAHALON (Finistère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Raymond BETROM, Maire.

Date de convocation : 08 octobre 2026

Présents : BETROM Raymond, CELTON Fabien, PERON Marie-Hélène, LE BRUN Raphaël, BRENEOL Carine, CLAQUIN Éric, LE CORRE Marie-Renée, BARIOU Alain, D'HERVE Christophe, GOURRET Corinne, FAILLARD Anthony, LE CORRE Caroline, TREANTON Aurore, KERSUAL Laëtitia, MOULLEC Xavier.

Absents :

Secrétaire : CLAQUIN Eric

2- SERVICE EAU: FIXATION DE LA PART COMMUNALE POUR L'ABONNEMENT ET LES CONSOMMATIONS POUR 2027

Il est proposé au conseil municipal de modifier pour 2027 les tarifs en vigueur en 2026 pour la part communale, à savoir :

- Abonnement 2027: 67, 50 €

- Consommations 2027:
  - de 1 à 30 m3: 0, 645 € le mètre cube ;
  - de 31 à 300 m3: 0,780 € le mètre cube ;
  - de 301 à 500 m3: 0,663 € le mètre cube ;
- plus de 500 m3: 0,432 € le mètre cube.

Après avoir débattu et délibéré, le conseil municipal valide les tarifs 2027 fixant la part communale pour l'abonnement et les consommations.

Fait et délibéré à Mahalon, le 15 octobre 2026
A Mahalon, le 22 octobre 2026

Raymond BETROM
Maire de Mahalon

MAIRIE DE MAHALON (Finistère)